



REPUBLIQUE DU NIGER

## MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT – NIGER

(MCA-Niger)

### ADDENDUM N° 3

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Date de publication de l'Addendum | <b>24 MARS 2020</b>   |
| Demande de Propositions N°        | <b>N°ADM/41/QBS/092/19</b>  |
| Objet                             | <b>Sélection d'un Cabinet chargé de la Revue de la Qualité des Données du plan de Suivi Évaluation du MCA-Niger</b> |
| Acheteur                          | <b>MCA-Niger</b>  |

### Lettre d'invitation

| <b>AU LIEU DE</b>  | <b>LIRE</b>  |
|--|--|
| Il convient de noter que les Propositions transmises par voie électronique <b>ne sont pas</b> acceptées. | Il convient de noter que les Propositions transmises par voie électronique <b><u>sont acceptées.</u></b> |

### Section II - Données particulières de la demande de Propositions

|  |  |
|--|--|
| Annexe 1 de la Section II – Données particulières de la demande de propositions<br>Procédure de soumission des propositions par voie électronique – <b><i>Non applicable</i></b> | Annexe 1 de la Section II – Données particulières de la demande de propositions<br>Procédure de soumission des propositions par voie électronique – <b><i>Applicable</i></b><br><b><i>Suivant les instructions jointes au présent Addendum</i></b> |
|--|--|



REPUBLIQUE DU NIGER

## **Annexe 1 de la Section II – Données particulières de la demande de propositions Procédure de soumission des propositions par voie électronique**

1. Le Consultant reçoit un lien de demande de fichier (par courrier électronique) et utilise ledit lien pour soumettre sa proposition complète. Pour éviter tout doute, Proposition Complète = Proposition Technique + Proposition Financière.
2. Le lien de demande de fichier expire à la date limite de soumission des propositions, prévue au point IC 18.1.
3. Tous les documents soumis (que ce soit des fichiers autonomes ou des fichiers dans des dossiers) doivent être en format PDF.
4. Les propositions financières doivent être protégées par un mot de passe, c.-à-d. que le ou les fichiers PDF ne peuvent pas être ouverts sans le mot de passe.
5. Des instructions sur la façon de protéger les fichiers PDF par mot de passe dans Adobe Acrobat sont disponibles sur le site suivant : <https://helpx.adobe.com/acrobat/using/securing-pdfs-passwords.html>. Si vous ne disposez que d'Adobe Reader, il est conseillé de télécharger et d'installer un programme gratuit tel que PDFMate. Des instructions sur la manière de protéger les fichiers PDF par mot de passe dans PDFMate sont accessibles sur le site suivant: <http://www.pdfmate.com/feature-encrypt.html>.
6. La proposition technique et la proposition financière doivent être soumises dans des fichiers PDF/ dossiers / dossiers compressés distincts.
7. La proposition technique et la proposition financière ne doivent pas dépasser 10 Go chacune.
8. Les consultants sont informés que la capacité de leur bande passante Internet déterminera la vitesse à laquelle leurs Propositions seront téléchargées via le lien de demande de fichier. Les consultants sont donc invités à lancer le processus de téléchargement de leurs Propositions via le lien de demande de fichier en temps utile avant l'expiration de la date limite de soumission des propositions.
9. Les consultants qui obtiennent le score technique minimum de qualification requis seront invités à fournir les mots de passe pour leur proposition financière à une date ultérieure. Les consultants qui enverront les mots de passe pour leur proposition financière avant d'être officiellement invités à le faire verront leurs propositions rejetées.
10. La proposition technique et la proposition financière doivent être soumises via le lien de demande de fichier uniquement. Les propositions soumises par courrier électronique ne seront pas acceptées. En outre, seules les propositions complètes devront être soumises avant la date limite de soumission des propositions. Dans le cas où un Consultant soumet uniquement la proposition technique ou uniquement la proposition financière, sa proposition sera rejetée. De même, dans le cas où un Consultant soumet uniquement sa proposition technique par copie papier et



**REPUBLIQUE DU NIGER**

uniquement sa proposition financière par voie électronique - ou vice versa –ses propositions seront rejetées.

11. Les consultants doivent utiliser le nom de fichier pour les propositions comme suit :
- a. Nom de fichier de la proposition technique : FA TechPro [Nom du Consultant] MCA-Niger
  - b. Nom de fichier de la proposition financière : FA FinPro [Nom du Consultant] MCA-Niger

**LE RESTE EST SANS CHANGEMENT**

**LE DIRECTEUR GENERAL  
MAMANE ANNOU**